



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

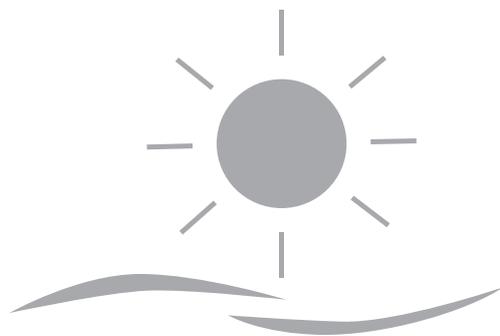
Annuel
Règlements
2015/2016



TOUS AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION

EDF est fier de soutenir depuis 10 ans la Fédération Française de Natation et ses nageurs





NATATION ESTIVALE

SOMMAIRE

Exposé des motifs du programme sportif de la natation estivale 2015-2016	2
Classement national des clubs en natation estivale	3
Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs d'été	5
Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été	7
XIX^e Coupe de France minimes et cadets des régions de natation estivale	9

AVANT-PROPOS

Exposé des motifs du programme sportif de natation estivale 2015-2016

La commission fédérale s'est réunie deux fois, les 11 octobre 2014 et 17 janvier 2015. Après les modifications sur les interclubs minimes et moins et toutes catégories sur les saisons 2012-2013 et 2013-2014, et la refonte du programme de la Coupe de France sur la saison 2014-2015, le programme sportif de cette nouvelle saison n'a subi aucune modification.

Quelques petits réaménagements sur le règlement de la Coupe de France permettant de valider quelques dispositions possibles qui ont déjà été autorisés au coup par coup, au sujet des remplacements en cas de blessure pendant la compétition et sur les récompenses.

Pour le Classement National des Clubs, nous avons supprimé la partie relative au socle institutionnel puisque celui-ci est commun à toutes les disciplines.

Bonne saison à tous.

Bernard BODON
*Président de la commission fédérale
de la natation estivale*

Rappel du Règlement Fédéral sur les Clubs d'été

Pour les clubs d'été appliquant le programme spécifique qui leur est réservé, l'affiliation à la Fédération Française de Natation est annuelle.

Seuls les clubs dits «d'ÉTÉ», constitués sous forme d'associations déclarées et régulièrement affiliées à la F.F.N. sont habilités à obtenir des Comités Régionaux la délivrance de licences d'été.

Ces licenciés ne pourront participer qu'aux épreuves organisées entre le 1er mai et le 15 septembre de chaque année, par la Fédération, le Comité Régional et/ou Départemental dont ils relèvent, selon la réglementation fixée par ces entités.

Les licenciés d'été peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er mai et le 15 septembre

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS D'ÉTÉ

L'organisation du classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu des rankings de la saison en cours, un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées

Les interclubs minimes et moins et les interclubs toutes catégories.

Principe

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs minimes et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs minimes marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

NB : Depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

Mode de calcul

- 2.000 points au 1^{er} et 1 point au dernier (1.500^e).
- Du 1^{er} au 11^e - 10 points de moins par place.
- Du 12^e au 51^e - 4 points de moins par place.
- Du 52^e au 101^e - 3 points de moins par place.
- Du 102^e au 291^e - 2 points de moins par place.
- Du 292^e au 1.500^e - 1 point de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

Le support concerné

Les rankings nationaux en bassin de 25 m et 50 m des nageurs des clubs d'été toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2013-2014.

Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs d'été prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2014-2015.

Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2014-2015, un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions labellisées, dont les résultats sont remontés sur le serveur, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte

Le barème du classement du Trophée Élite

1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 30 pts ; 13^e : 29 pts ; 14^e : 28 pts ; 15^e : 27 pts ; 16^e : 26 pts ; 17^e : 25 pts ; 18^e : 24 pts ; 19^e : 23 pts ; 20^e : 22 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la natation estivale, sans oublier la Coupe de France estivale.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

Principe

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

NB : Depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	5
Nageur titulaire du Pass'Compétition	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des comités régionaux (période estivale)■ 2 réunions	Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs d'été	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet du comité régional■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : 15 ans et moins (2001 et après) filles et garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs à durée annuelle, les comités régionaux pourront organiser une Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs d'été qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des comités régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.
Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages (on utilisera l'intitulé et la cotation du relais 4 x 100 m nage libre pour ce relais).
Classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes et moins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimales et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des comités régionaux (période estivale)■ 2 réunions	Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet du comité régional■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition par équipes de clubs de cinq ou six nageurs	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs d'été, les comités régionaux pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en filles et 10 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs toutes catégories des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour les championnats régionaux interclubs des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les régions enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2015 toutes catégories.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimales et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

<ul style="list-style-type: none">■ Les samedi 27 et dimanche 28 août 2016■ 3 réunions	XIX^e Coupe de France minimes et cadets des Régions de natation estivale	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : CERET (Pyrénées Orientales)■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans (2002, 2001, 2000 et 1999) filles et garçons	<ul style="list-style-type: none">■ Minimes et cadets sélectionnés par la région compétition par équipes régionales	
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 18/08/2016 au 25/08/2016■ Liste des engagés : 26/08/2016■ Réunion technique : 26/08/2016 – 18 h 30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

À l'instar de la Coupe de France des régions minimes - Trophée Jean-POMMAT pour les clubs annuels, les clubs d'été bénéficient, eux aussi, de l'organisation d'une Coupe de France estivale réservée aux groupes d'âge minimes et cadets. Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Dans le cadre du classement national des clubs de la natation estivale, elle sert à établir le classement Élite.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (1 en filles et 1 en garçons et 2 mixtes)

4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre mixte et 12 x 50 m nage libre mixte.

Classement au temps.

Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches). Possibilité pour les relais 12 x 50 m Nage Libre du dimanche matin d'être élaborés à partir du classement général.

Le dimanche matin, à la fin des épreuves individuelles et avant les relais, des épreuves pour les remplaçants seront organisées. 4 épreuves possibles en fille et en garçons : 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse et 100 m papillon.

NB :

S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections régionales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France estivale lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Les régions possédant sur leur territoire des clubs d'été ont la responsabilité de composer et d'engager une équipe de nageurs et une équipe de nageuses, de 14-15 ans, nés en 2002-2001, et 16-17 ans, nés en 2000-1999.

Chaque équipe de comité sera représentée par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 50 m, de 100 m de 200 m et du 400 m et par une équipe dans chaque relais par catégories ou mixte..

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Le relais 4 x 100 4 nages est nagé dans chaque catégorie et chaque sexe.

Le relais 12 x 50 m nage libre mixte sera composé obligatoirement de six nageurs et six nageuses dans chaque catégorie.

Le relais 4 x 200 m nage libre comprendra obligatoirement un minime garçon, une minime fille, un cadet et une cadette.

L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre au choix des régions.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des comités régionaux, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de région devront faire parvenir par fax ou courriel au comité régional des Pays de la Loire et au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

le mercredi 24 août 2016 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la délégation (nageurs et dirigeants) ;

- A la réunion technique du vendredi 26 août 2016, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur extraNat pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possible jusqu'à ¼ heure avant le début de la réunion concernée,
- La compétition commencée, un nageur ou une nageuse blessé(e) pourra être remplacé(e), sur présentation d'un certificat médical. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le président ou son délégué de la commission natation estivale, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire. Le nageur remplacé ne pourra plus participer à la suite de la compétition, y compris la course des remplaçants.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre de régions présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N$, la troisième $2 \times N - 1$, la quatrième $2 \times N - 2$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement « minime fille », un classement « minime garçon », un classement « cadette », un classement « cadet » et un classement général mixte toutes catégories.

Les relais 12 x 50 m nage libre et 4 x 200 m nage libre ne seront pris en compte que pour le classement général final..

En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

**Nombre de régions présentes.*

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs minimes et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première région au classement « minime fille » ;
- une coupe à la première région au classement « minime garçon » ;
- une coupe à la première région au classement « cadette » ;
- une coupe à la première région au classement « cadet » ;
- une coupe à la première région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

Le Comité Régional et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter les podiums par équipe, mais aucune récompense individuelle (récompenses de podiums ou de classement à la table de cotation) n'est autorisée.

RÈGLEMENTS NATATION ESTIVALE

Programme et horaires

Samedi 27 août 2016

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 9 h 00

Début des épreuves : 10 h 00

- 1 – 4 x 200 m NL Mixte
- 2 – 100 Dos minimes filles
- 3 – 100 Dos minimes garçons
- 4 – 100 Dos cadettes
- 5 – 100 Dos cadets
- 6 – 200 Brasse minimes filles
- 7 – 200 Brasse minimes garçons
- 8 – 200 Brasse cadettes
- 9 – 200 Brasse cadets
- 10 – 100 Papillon minimes filles
- 11 – 100 Papillon minimes garçons
- 12 – 100 Papillon cadettes
- 13 – 100 Papillon cadets
- 14 – 50 m NL minimes filles
- 15 – 50 m NL minimes garçons
- 16 – 50 m NL Cadettes
- 17 – 50 m NL Cadets

2e réunion

Ouverture des portes : 14 h 30 • Défilé des délégations : 15h45

Début des épreuves : 16 h 00

- 18 – 50 m Papillon minimes filles
 - 19 – 50 m Papillon minimes garçons
 - 20 – 50 m Papillon cadettes
 - 21 – 50 m Papillon cadets
 - 22 – 200 Dos minimes filles
 - 23 – 200 Dos minimes garçons
 - 24 – 200 Dos cadettes
 - 25 – 200 Dos cadets
 - 26 – 100 Brasse minimes filles
 - 27 – 100 Brasse minimes garçons
 - 28 – 100 Brasse cadettes
 - 29 – 100 Brasse cadets
 - 30 – 400 NL minimes filles
 - 31 – 400 NL minimes garçons
 - 32 – 400 NL cadettes
 - 33 – 400 NL cadets
- Entracte*
- 34 – 4 x 100 4 N minimes filles
 - 35 – 4 x 100 4 N minimes garçons
 - 36 – 4 x 100 4 N cadettes
 - 37 – 4 x 100 4 N cadets

Dimanche 28 août 2016

3e réunion

Ouverture des portes : 8 h 30

Début des épreuves : 9 h 30

- 38 – 50 m Dos minimes filles
- 39 – 50 m Dos minimes garçons
- 40 – 50 m Dos cadettes
- 41 – 50 m Dos cadets
- 42 – 50 m Brasse minimes filles
- 43 – 50 m Brasse minimes garçons
- 44 – 50 m Brasse cadettes
- 45 – 50 m Brasse cadets
- 46 – 100 NL minimes filles
- 47 – 100 NL minimes garçons

- 48 – 100 NL cadettes
- 49 – 100 NL cadets
- 50 – 200 4 N minimes filles
- 51 – 200 4 N minimes garçons
- 52 – 200 4 N cadettes
- 53 – 200 4 N cadets

Entracte (courses des remplaçants)

- 54 – 12 x 50 NL mixte minimes
- 55 – 12 x 50 NL mixte cadets